

Ecole de conduite des Petits Clos
Agrément N° : E 13 028 0008 0
Siret : 79352821700011
N° Formation Professionnelle : 24 28 01727 28
Mail : autoecoledespeticsclos3@bbox.fr
Code NAF : 8553Z
Tel : 02.37.90.03.62
4 Mail des petits clos – 28000 CHARTRES

Nom :
Prénom :
Type de formation :

PARCOURS DE FORMATION : PERMIS B

Une évaluation de départ sera effectuée avant la signature du contrat afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

Préambule des cours collectifs :

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi pour celle des autres usagers de la route. Le code de la route doit être appris non seulement pour l'examen mais également retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est le minimum pour une meilleure sécurité pour tous sur les routes. L'enseignement en cours collectifs regroupe les règles officielles à appliquer mais aussi les bonnes pratiques de conduite et d'attitudes entre les usagers. Il permet de connaître les règles mais surtout de les comprendre pour mieux les respecter ensuite.

Déroulement de la formation en agence :

Un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner anime les cours de code, les rendez-vous pédagogique en salle pour le permis B.

THEORIE

Dans un premier temps vous travaillerez les cours de code en labo individuel sur un des trois ordinateurs mis à disposition, les 3 grands thèmes abordés sont LA SIGNALISATION / LES PRIORITES INTERSECTION S ET LES ARRÊTS ET STATIONNEMENTS. A la fin de chaque cours une série de 20 questions sont posées afin de valider la compréhension de chaque cours.

Ensuite vous passerez en salle avec son boîtier afin de suivre les tests collectifs.

Ces tests sont corrigés par un moniteur diplômé, des cours de code sont également dispensés le lundi de 10h à 11h animé par un moniteur diplômé.

Le planning de cours de code est choisi en fonction de vos connaissances suivant qu'il s'agit d'un débutant, d'une personne en annulation ou invalidation ou encore d'un élève possédant le permis moto.

Grace à l'utilisation des boîtiers nous pouvons suivre la progression votre progression, celle-ci peut être consultée par vos parents et vous-même ainsi que son assiduité au code.

Ce système permet également de nous indiquer que vous êtes prêt à passer votre examen de code.

Avec la nouvelle Epreuve Théorique Générale, les cours deviennent des passages obligés pour bien acquérir les savoirs liés au nouveau code de la route. Les élèves ont la possibilité de s'entraîner à domicile ou tout lieu où il y a du réseau à partir d'un portable ou d'une tablette avec les applications en ligne et sur mobile, ces applications sont remises à jour régulièrement en fonction de l'évolution et modification du code de la route.

L'ensemble des cours théoriques collectifs en salle sont animés par un moniteur diplômé et sont accompagnés d'animations, de films et séquences courtes qui expliquent l'ensemble du code de la route et de la sécurité routière.

Le contenu pédagogique.

Les cours théoriques enseignés à l'agence sont :

C - Le conducteur

- Vigilance à l'égard des autres usagers
- Intervalles de sécurité

Déficiences des fonctions perceptives

U - Les autres usagers

- Les usagers vulnérables
- Partage de la route

D – Responsabilité

- Documents administratifs
- Le permis et les principales infractions
- Règles et comportement en cas d'accident

M - Eléments mécaniques et de sécurité

- Ergonomie
- Voir, être vu et avertir
- Contrôle les plus courants
- Contrôle technique

S - Equipements de sécurité des véhicules

- Aides à la conduite et à la sécurité active
- Installation sécurisée des passagers

P - Précautions à l'égard des occupants

- Sécurité passive
- Installation

L - Les principales règles de circulation

- Signalisation horizontale et verticale
- Vitesse
- Positionnement sur la chaussée

- Arrêt et stationnement
- Croisement et dépassement

R - La route

- Le réseau routier
- La nuit
- Les intempéries
- Les tunnels
- Les passages à niveau
- Voies rapides et autoroutes

E – L'environnement

- L'éco mobilité
- Principes d'éco-conduite

2. Tests thématiques et examens blancs sur l'agence :

A l'agence, les examens blancs peuvent être réalisés en individuelles avec tablettes tactiles en salle, en tests collectifs, ou sur un ordinateur sont mis à la disposition des élèves. Ces tests sont illimités et l'élève peut venir en fonction de ses disponibilités. L'ensemble des résultats des tests ou examens sont validés grâce aux boîtiers.

Un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner est présent afin de répondre aux sollicitations des élèves pendant leur séance.

PRATIQUE

3. Les leçons de conduite individualisées en véhicule :

Votre planning est fixé en fonction de l'évaluation de départ en tenant compte des disponibilités de l'élève, de nos plannings ainsi que des places d'examens.

Les cours de conduite sont d'une ou deux heures. Vous serez seul dans le véhicule.

Les séances de théorie et pratique peuvent être alternées ou commencer la pratique après obtention du code, un minimum de connaissance au code de la route reste nécessaire. Les parcours sont variés : Vos première leçons peuvent être effectuées sur un parking ou dans un lieu à très faible circulation ensuite vos parcours sont variés aggro, hors aggro, déclivité, giratoire, voie rapide et réglementée, conduite en intempéries, environnement dégradée et (en automne et hiver.). Nous ne faisons pas de conduite sur autoroute, de voyage école.

Vous travaillerez sur la rocade pour vous approcher de la vitesse requise sur autoroute.

Après chaque cours, une synthèse est faite ensemble et sur votre livret d'apprentissage avec un objectif pour chaque cours.

A – Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul :

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarre et s'arrêter
- Doser l'accélérateur et le freinage à divers allures
- Utiliser la boîte de vitesses

- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

B – Appréhender la route et circuler dans des conditions normales :

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille, et en créneau, effectuer un arrêt de précision à un stop

C – Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé

4. Les rendez-vous pédagogiques en salle cours collectifs de deux heures (durée de quatre heures) :

Les thèmes abordés lors des rendez-vous pédagogiques sont :

- Déficiences des fonctions perceptives (alcool, drogue, médicaments, somnolence)
- Documents administratifs et comportement en cas d'accident (assurance, constat à l'amiable)
- Vitesse et intervalles de sécurité
- Le permis et les principales infractions
- Voir, être vu, avertir et les contrôles les plus courants

5. Les rendez-vous pédagogiques en conduite (durée de quatre heures) :

*La composition des rendez-vous pédagogiques en véhicule :

- Rendez-vous préalable de deux heures
- Les consignes de sécurité en conduite
- Bilan de conduite de l'élève
- Auto-évaluation de l'accompagnateur
- Bilan de synthèse de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner

*Premier rendez-vous de pratique en conduite accompagnée

- Bilan de compétence de l'élève (examen blanc)
- Auto-évaluation de l'accompagnateur
- Bilan de synthèse de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner

* Deuxième rendez-vous de pratique en conduite accompagnée

- Bilan de compétence de l'élève (examen blanc)
- Auto-évaluation de l'accompagnateur
- Bilan de synthèse de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner

*Les moyens et outils disponibles par l'agence :

- Deux enseignants de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner
- Une salle de cours collectifs de neuf 12 places avec retro projecteur, boîtiers, tests via une box remise à jour à chaque réforme, supports pédagogiques
- possibilité cours, tests et examens blancs de code en ligne
- 3 ordinateurs cours, tests et examens blanc
- 1 tablette examen blanc
- livre de code, fiche de suivi et livret d'apprentissage
- 3 véhicules 208 Peugeot dont un en boîte automatique